



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES MÉDECINS DES HÔPITAUX  
EUROPEAN ASSOCIATION OF SENIOR HOSPITAL PHYSICIANS  
EUROPÄISCHE VEREINIGUNG DER LEITENDEN KRANKENHAUSÄRZTE  
EUROPESE VERENIGING VAN STAFARTSEN  
DEN EUROPAÆISKE OVERLÆGEFORENING  
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟΣ ΣΥΛΛΟΓΟΣ ΝΟΣΟΚΟΜΕΙΑΚΩΝ ΙΔΤΡΩΝ ΔΙΕΥΘΥΝΤΩΝ  
ASSOCIAZIONE EUROPEA DEI MEDICI OSPEDALIERI  
DEN EUROPEISKE OVERLEGEFORENING  
ASSOCIAÇÃO EUROPEIA DOS MÉDICOS HOSPITALARES  
ASOCIACIÓN EUROPEA DE MÉDICOS DE HOSPITALES  
EUROPEISKA ÖVERLÄKARFÖRENINGEN  
EVROPSKO ZDRŽENJE BOLNIŠNIČNIH ZDRAVINIKOV  
EUROPSKA ASOCIACIA NEMOCNICNÝCH LEKAROV  
EUROPSKA UDRUGA BOLNIČKIH LIJEĆNIKA  
ЕВРОПЕЙСКА АСОЦИАЦИЯ НА СТАРШИТЕ БОЛНИЧНИ ЛЕКАРИ  
ASOCIAȚIA EUROPEANA A MEDICILOR DIN SPITALE

<b>Info-Dокумент :</b>	<b>AEMH 11-010</b>
<b>Title:</b>	<b>Press Articles related to the launch of a French Report on “New Health Professions”</b>
<b>Author :</b>	<b>Le Quotidien du Médecin, Information Hospitalière</b>
<b>Purpose :</b>	<b>Info-documents disseminated by the AEMH European Liaison Office do not necessarily reflect the opinion of the AEMH and its Board. Info-documents are meant to inform, to raise awareness, to alert, to launch a debate, to incite taking action,.....</b>
<b>Distribution :</b>	<b>AEMH Member Delegations</b>
<b>Date :</b>	<b>7 February 2011</b>

## Nouveaux métiers en santé : le mode d'emploi du rapport Hénart

Le député UMP de Meurthe-et-Moselle, Laurent Hénart, a remis ce mercredi aux ministres concernés (Xavier Bertrand, Nora Berra et Valérie Pécresse) son [rapport](http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html) (<http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html>) relatif aux métiers en santé de niveau intermédiaire.



SANS DRESSER L'INVENTAIRE de nouveaux métiers en santé possibles, ce document suggère un cadre et une méthode à même d'assurer à de nouveaux intervenants une intégration réussie au système de soins, une valeur ajoutée certaine, tout en respectant les professions de santé existantes. « *Il faut écarter le risque de prolifération des métiers de la santé et de complexifier un peu plus un paysage qui l'est déjà* », met en garde le [rapport](http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html) (<http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html>), qui plaide pour une dynamique de « *complémentarité et non de concurrence* ».

Le rapport présente plusieurs pistes en forme de mode d'emploi. La mission plaide ainsi pour une politique modernisée des ressources humaines en santé, la création de professions de santé de niveau intermédiaire

« *À partir des métiers paramédicaux d'aujourd'hui* », l'adoption d'un système rigoureux de validation et l'intégration des formations à l'enseignement supérieur.

Le rapport s'inscrit dans le contexte de réforme des formations paramédicales (en cours de reconnaissance universitaire). L'idée serait donc de former progressivement de nouveaux professionnels à un échelon intermédiaire entre les paramédicaux (généralement formés en 3 ans) et les médecins (au minimum 9 ans d'étude) avec un triple objectif : aider les médecins à se recentrer sur leur cœur de métier, améliorer les prises en charge tout en reconnaissant l'expertise acquise par certains paramédicaux. Une partie de ces paramédicaux pourraient désormais être formés au niveau « Master » notamment pour la prise en charge de pathologies chroniques ou du vieillissement dans des conditions précises. Dans un communiqué, les trois ministres destinataires du rapport précisent que ces personnels « *devraient ainsi pouvoir intervenir en relais du médecin, en étant eux-mêmes dotés d'un pouvoir de prescription* ».

› CYRILLE DUPUIS

02/02/2011

## Nouveaux métiers en santé : le mode d'emploi du rapport Hénart

Translation from French

### New health professions: the user instruction of the Hénart Report.



The UMP of Meurthe-et-Moselle, Laurent Hénart, presented Wednesday to the French ministers concerned (Xavier Bertrand, Nora Berra and Valerie Pécresse) his report (<http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html> )

Without making an inventory of possible new careers in health , this paper suggests a framework and method ensuring new players a successful integration in the care system, an added value, while respecting the existing health professions. " We must avoid the danger of proliferation of health professions andto make even more complex a situation which is already, warns the report (<http://www.sante.gouv.fr/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d-aujourd-hui-et-nouveaux-metiers-des-pistes-pour-avancer.html> ), which argues for a dynamic of "complementary and not competition. "

The report presents several tracks in the form of instructions. The mission calls for a policy and modernization of health human resources, creation of health professions Intermediate "From today's paramedical professions, adopting a rigorous system of validation and integration of training in higher education.

The report comes in the context of a reform of paramedical courses (in the course of university recognition). The idea would be to train new professionals gradually to an intermediate level between the paramedics (usually trained in 3 years) and physicians (at least 9 years of study) with a triple goal: to help physicians to focus on their core business, improve care while recognizing the expertise gained by some paramedics. Some of these might now receive a training as paramedics at Master level including the management of chronic diseases of aging or specific conditions. In a statement, the three ministers to whom the report indicate that personal "should thus be able to respond to relay the doctor, having themselves power of prescription.

> CYRIL DUPUIS

02/02/2011

## De nouveaux métiers de santé pour épauler les médecins

*Le Figaro, Le Monde*

Le Figaro remarque en effet : « Des «super infirmiers» pour venir en renfort de médecins débordés. C'est un peu l'idée que le rapport sur les «nouveaux métiers en santé», remis hier au gouvernement, espère concrétiser ».

Le journal note que « tout pousse à inventer de nouvelles professions de santé. Les besoins croissent, avec le vieillissement de la population et la multiplication des pathologies chroniques. Les médecins, déjà rares dans certaines banlieues ou campagnes, n'en sont qu'au début de la baisse de leurs effectifs ».

« Or, il existe en France un creux entre infirmiers, kinés, manipulateurs radio et autres assistants dentaires (le plus souvent bac + 3) et médecins, qui effectuent au bas mot 9 ans d'études », poursuit le quotidien.

Le Figaro explique donc que « le rapport du député Laurent Hénart, du Pr Yvon Berland, président de l'université d'Aix-Marseille, et de Danielle Cadet, directrice des soins à l'AP-HP, part du principe que la création de métiers intermédiaires baptisés «praticiens», de niveau master, envisagée depuis des années, fait désormais consensus ».

Le journal retient que « les auteurs préconisent de s'emparer des possibilités ouvertes par la loi Bachelot, qui permet d'élaborer des protocoles nationaux prévoyant dans quels cas une partie de l'activité des médecins peut être déléguée à d'autres. Ils suggèrent de s'y atteler immédiatement dans des domaines prioritaires (premier recours, pathologies chroniques, vieillissement, dépendance, cancer) ».

« Prescription d'examens ou renouvellement d'ordonnance par une «infirmière praticienne», détartrage par un «hygiéniste dentaire» au lieu d'un dentiste, anesthésie locale et petite chirurgie par un pédicure... : les idées, inspirées de l'étranger, ne manquent pas », relève Le Figaro.

Le quotidien note que « Laurent Hénart estime possible de voir les premiers «praticiens» en activité dans les 2 ans. Et ce, malgré l'attitude parfois un peu schizophrène des médecins qui demandent à se concentrer sur leurs activités essentielles mais redoutent une concurrence «au rabais» ».

Le député déclare ainsi : « Ce risque est écarté puisque les médecins participeront à la rédaction des protocoles fixant le cadre d'intervention des praticiens et à leur évaluation. J'y vois plutôt le moyen de sortir du débat dans lequel ils risquent de plus en plus d'être enfermés : face à la hausse des besoins et à la mauvaise répartition des médecins, peuvent-ils garder la liberté d'installation ? ».

## New professions to support doctors

Le Figaro, Le Monde

Le Figaro notes that: "super nurses" are to come to the reinforcement of overworked doctors. That's really the idea behind the report on "new professions in health", presented yesterday to the French government."

The newspaper notes that everything is pushing to invent new health professions. The needs are growing with the aging population and increasing chronic diseases. Physicians, are already scarce in some suburban or rural but it is only the beginning of the decline in numbers."

"But in France there a gap between nurses, physiotherapists, radio manipulator and other dental assistants (mostly bac + 3) and doctors who perform at a minimum 9 years of education," says the daily.

Le Figaro explains that therefore "the report by Mr Lawrence Hénart, Pr Yvon Berland, President of the University of Aix-Marseille, and Danielle Cadet, chief

nursing officer at AP-HP, takes for granted that the creation of intermediaries known as 'practitioners' at master level, which exists for years, is now a consensus. "

The newspaper declares that "the authors recommend to seize the opportunities provided by the law "Bachelot", which enables the development of national protocols prescribing circumstances in which part of the activity of doctors can be delegated to others. They suggest to implement this immediately in priority areas (primary care, chronic disease, aging, addiction, cancer). "

"Prescription for exams or prescription renewal by a" nurse practitioner ", by scaling a" dental hygienist "instead of a dentist, local anesthesia and minor surgery by a pedicure ...: there are ideas enough, inspired from other countries, "notes Le Figaro.

The newspaper notes that "Lawrence Hénart considers possible to see the first" practitioners "in activity within 2 years. And this despite the sometimes a bit schizophrenic physicians seeking to focus on their core business but fear "discounted" competition "

The MP said: "This risk is avoided because doctors are involved in the drafting of protocols setting out the framework for intervention of practitioners and their evaluation. I rather see a way out of the debate in which they may increasingly be locked up: the challenge of rising needs and the bad distribution of physicians, can they retain the freedom of establishment?

---